

Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

Mardi 24 mai 2016 - Extrait du Compte rendu n° 79

...

M. Pierre-Alain Muet. Je voudrais tout d'abord saluer le fait que notre commission se saisisse d'un décret d'avance. C'est rare... la plupart du temps ce n'est qu'une ligne dans le compte-rendu de la commission. C'est donc bien que l'on ait ce débat, et c'est encore mieux qu'on ait l'avis de la Rapporteuse générale, avis que je partage complètement.

Je voudrais juste dire un mot sur le prélèvement sur la trésorerie du CNRS et du CEA. Je ne doute pas que le gouvernement donne priorité à l'enseignement supérieur et à la recherche, il l'a clairement démontré. Mais là, c'est une démarche que l'on connaît bien, et souvent prônée par la direction du budget - dont le rôle est effectivement de trouver des économies un peu partout - et qui consiste à dire : faisons des économies sur les trésoreries excédentaires. Je trouve que c'est une très mauvaise politique : prélever sur la trésorerie d'un organisme qui a une certaine autonomie de gestion est une très mauvaise méthode.

Et dans le cas présent, c'est d'autant plus dommageable que l'image donnée est un peu calamiteuse. Le CNRS, le CEA et l'INSERM sont des centres de recherche prestigieux, et je pense qu'il faut leur laisser l'autonomie de gestion qui leur a permis d'agir depuis plus de 50 ans avec beaucoup de succès.